



AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE
DU MALI A ROME - ITALIE

REPRESENTATION
PERMANENTE AUPRES FAO - FIDA - PAM

003

Communiqué N° AMR-2025/TC

L'Ambassade de la République du Mali à Rome (Italie) informe l'ensemble de la communauté malienne de sa juridiction de la mise en circulation des passeports de l'AES, à compter du 29 janvier 2025.

L'Ambassade précise que les anciens passeports demeurent valables jusqu'à leur date d'expiration.

Cependant, les compatriotes détenteurs des anciens passeports arborant le logo de la CEDEAO en cours de validité peuvent les faire remplacer par des nouveaux passeports de l'AES conformément aux règles en la matière.

L'Ambassade de la République du Mali sait compter sur la bonne compréhension de l'ensemble de la communauté.

Fait à Rome, le 24 janvier 2025

L'Ambassadeur

